



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication, ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie : Philippe Rossillon, et l'ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Avenir de la langue française

Journal de l'association *Avenir de la langue française*

n°73 – avril 2021

Association créée en 1992, membre de la conférence des OING et OSC de la Francophonie

L'Éditorial d'Albert Salon

Le sommaire est en page 3

La colonisation de la France et de l'Europe

ALF a fait état, dans ses bulletins 71 et 72, d'une manœuvre à Bruxelles dans la *Commission européenne* : le passage illégal et illégitime, subreptice, mais massif, à l'anglo-américain comme « **langue commune** », presque unique langue de travail, au mépris du droit et de la nature de l'Europe, qui est diversité linguistique et politique.

La section France du *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF)*, représentative à la fois des activités de la France et de la diversité de ses familles politiques, avait saisi le Président de la République, le 14/9/2020, par lettre ouverte collective (en PJ dans notre n° 72). Elle l'a saisi à nouveau le 3/2/2021 par la pétition et le communiqué ci-joints, accompagnés d'une lettre de rappel.

Le *Haut Conseil* prie donc le Président d'user tant de ses pouvoirs constitutionnels en France que de son poids politique au sein de l'Union, pour mettre fin à la pratique illégale et illégitime de la *Commission*, à laquelle s'est joint le *Parquet européen*. Depuis la confirmation du Brexit au début de 2020, l'anglo-américain est imposé à marche forcée comme « langue commune ». Pratique du fait accompli et de l'étouffement lent. On la fait durer opiniâtement au mépris du droit continental romano-germanique et des protestations. Laxisme, lassitude, complaisance ou veulerie des victimes aidant, on en vient à faire admettre que la situation illégale établie est devenue normale, puis irréversible. Elle fait alors coutume et jurisprudence. On change ainsi du droit écrit au droit coutumier, à la « common law » des Anglo-Saxons. Méthode déjà bien éprouvée à Bruxelles depuis l'entrée du R-U dans l'UE, l'Europe continentale passe d'un droit à un autre. Changement de langue accompagné d'un changement de droit : les instruments de l'hégémonie exercée sur le continent se complètent harmonieusement.

Le *Haut Conseil* a donc souhaité rappeler au Président que laisser la manœuvre aboutir serait se rendre coupable de **forfaiture**.

C'est bien pour tenter de rompre cette chaîne en cours de consolidation que, tout en empruntant la longue voie juridictionnelle, *ALF* et le *Haut Conseil* utiliseront les étapes d'icelle pour faire vivre une autre voie : la voie médiatico-politique, marquant chacune des étapes par une action politique médiatisée aussi fortement et efficacement que possible.

Albert Salon

Sommaire

Éditorial	1	- L'écriture inclusive : cette blague devenue cauchemar, Élisabeth Lévy	14
La colonisation de la France et de l'Europe, Albert Salon	1		
Sommaire	3	Dossier	15
Vie de l'association	4	- Le français en Artsakh, N. et G. Antonin	15
- Une assemblée générale 2021 silencieuse, mais mobilisée, Catherine Distinguin	4	- Incapable d'être servi en français à Montréal...	16
Français et Francophonie dans les institutions	6	- Québec : le retour de la question de l'indépendance nationale	17
- Lettre du <i>Haut Conseil</i> à Monsieur le Président de la République	6	- L'indépendance, le français et les jeunes québécois	18
- « La langue de l'Europe, c'est la traduction ! »	7	- Au Québec, la loi 101 sera réformée en profondeur/Une Québécoise écrit au PDR...	18
- Communiqué de presse : annonce d'un dépôt de recours devant la CJUE	9	- Deux siècles après, Haïti redevient le pays le plus peuplé de la Caraïbe, Ilyes Zouari	20
- L'UE devrait cesser de parler "anglais cassé"	9	- Communiqué de presse de M. Le Drian	24
- Le français tel qu'on le parle, Daniel Ancelet	10	- La langue, un sujet sensible en Grèce	25
- Un pacte linguistique entre l'État et les Hauts-de-France	11	- "Destination francophonie" au Liban	26
- Violation de la LF par la gendarmerie nationale	13	Brèves	27
- Brexit : pourquoi l'UE ne parlerait-elle pas désormais le français ?	13	- Le français doit devenir la langue de l'Europe	27
- Lorraine : une victoire pour le français	14	Courrier des lecteurs	27
		- Poème de Daniel Ancelet	27
		- À propos de chanson française (Marcel Girardin), Le <i>Black Friday</i> de Lionel Cudennec, Stop à l'emploi fautif de "digital" (Nadia Antonin), L'Appel d'un Suisse romand à M. Hubert Védrine, "God dam" (Alfred Gilder), <i>Pick-up station</i> (Marcel Girardin)	28
		Parutions signalées	32
		- <i>Douce France</i> , Sonia Marbouk/Le choix de la Francophonie : le parcours de Roger Dehaybe, Le Québec de Bernard Emont	32
			33
			35

<p>Directeur de la publication et président d'honneur de l'association : Albert Salon</p> <p><i>Anciens présidents :</i> Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Bernard Dorin, Albert Salon.</p> <p>Comité de rédaction : Jean-Louis Chédin, Catherine Distinguin, Laure Fouré, Albert Salon, Nicolas Terver</p> <p>Secrétaire de rédaction : Chrystel Guène</p> <p>Rédaction et siège de l'association : 34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris Tél. 06 59 74 72 82</p>	<p>Site internet : www.avenir-langue-francaise.fr courriel : avenirlf@laposte.net</p>
	<p>ISSN 1290.6263 Dépôt légal à parution</p>
	<p>Imprimé par nos soins Adhésion à l'association : 40 euros (abonnement au bulletin inclus) Vente au numéro : 3 euros</p>

Vie de l'association

Avenir de la Langue française n'aurait pu remplir sa mission sans l'engagement et la générosité de deux présidents paladins de la langue française et de la Francophonie, et de leur famille : Philippe Rossillon (1993/97), génial créateur de la plupart des institutions associatives et gouvernementales françaises et internationales pertinentes, et son ami très proche Bernard Dorin (1997-2003, puis d'honneur de 2003 à 2019), Ambassadeur de France, dont l'action fut déterminante dans toutes ses missions de haut diplomate, notamment en 1967, lors du voyage du Général de Gaulle au Québec. »
A. S.

Une assemblée générale 2021 silencieuse, mais mobilisée

Chers adhérents, chers amis,

La force d'une association et de son équipe, ce sont ses valeurs et le sens qu'elle donne à ses actions et à ses choix. Nous sommes membres d'une société qui aime se rencontrer physiquement à chaque assemblée générale, dans ce haut lieu de l'enseignement secondaire parisien qu'est le Lycée Henri-IV. Compte tenu des incertitudes liées à l'épidémie et à ses conséquences sur nos vies quotidiennes, il nous a semblé exceptionnellement illusoire et risqué d'envisager la tenue physique d'une assemblée. Nous avons dû faire un choix difficile, celui de la tenir à distance et sans débat, comme beaucoup d'associations y ont légalement procédé. Dans l'ignorance des équipements électroniques des uns et des autres et devant les difficultés techniques d'organisation d'une visioconférence dès lors que le nombre de participants est important, nous n'avons pas souhaité ajouter de la frustration à la déception.

Mais point n'a été besoin de battre le rappel. Et vous avez été très nombreux à exprimer vos votes par correspondance. Nous vous remercions vivement de cette mobilisation au moins aussi importante, sinon plus, que les années précédentes au Lycée Henri-IV. Ce qui prouve que c'est bien dans l'adversité que se révèlent les vrais amis et que s'entretiennent et se renforcent les convictions !

Les résultats de cette assemblée générale « virtuelle » du 6 février 2021, réunie au domicile de notre président d'honneur, Albert Salon, sont les suivants : 102 votants (vote arrêté au 3 février 2021) se sont prononcés sur les documents administratifs et les candidatures au conseil, qui leur ont été adressés par la voie postale le 10 janvier 2021. Trois bulletins de vote parvenus après dépouillement n'ont pas été pris en compte.

Ainsi ;

- Le rapport moral 2020 a été adopté avec 101 voix pour et 1 abstention,
- Le compte de gestion arrêté au 31 décembre 2020 a été adopté à l'unanimité des voix,
- Le budget 2021 a été adopté avec 101 voix pour et 1 voix contre,
- Le quitus au trésorier a été donné avec 101 voix pour et 1 abstention.

Quant au renouvellement de notre conseil d'administration, Marc-Antoine Bécue, Jean-Paul Cossart et Sophie Chevreuse sont réélus avec 101 voix pour et un vote non renseigné ; Catherine Distinguin est réélue à l'unanimité des voix et Jean-Daniel Théron avec 98 voix pour, 1 vote non renseigné et 2 abstentions. Par ailleurs, Bernard Emont et Patrick Zambeaux, sollicités par Albert Salon pour entrer au conseil d'administration, sont élus :

- Bernard Émont fait son entrée au conseil avec 100 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention,
- Patrick Zambeaux, avec 99 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

Rappelons que Bernard Émont, membre fidèle d'ALF, est aussi ancien professeur des universités canadiennes et de la Sorbonne, président de Paris-Québec et fondateur du Centre d'études du Québec et des francophones d'Amérique du Nord (CEQFAN).

Il en est de même pour Patrick Zambeaux, fidèle membre d'ALF et avocat honoraire.

À l'issue de la proclamation de ces votes, le conseil d'administration a procédé à l'élection, à bulletin secret, de son bureau. Catherine Distinguin, candidate à la présidence, est élue présidente à l'unanimité. Patrick Zambeaux, candidat au secrétariat général, est élu secrétaire général par 9 voix pour et 2 abstentions, Laure Fouré et Yves Montenay qui se présentent aux postes de vice-président/e à la demande de Catherine Distinguin, sont élus tous deux à l'unanimité, Sophie Chevreuse, qui se présente au poste de trésorière, est élue par 10 voix pour et 1 abstention, Marc-Antoine Bécue est renouvelé dans ses fonctions d'administrateur du site d'ALF par 10 voix pour et 1 non votant.

À l'issue du vote, le conseil d'administration est composé de :

Catherine Distinguin, présidente, Albert Salon, président d'honneur, Laure Fouré, vice-présidente, Yves Montenay, vice-président, Sophie Chevreuse, trésorière, Patrick Zambeaux, secrétaire général, Marc-Antoine Bécue, membre du bureau chargé du site d'ALF, Jean-Louis Chédin, administrateur, Jean-Paul Cossart, administrateur, Lionel Cudennec, administrateur, Bernard Émont, administrateur, Laurent Metzger, administrateur, Daniel Miroux, administrateur, Ludger Staubach, administrateur, Jean-Daniel Thérond, administrateur. Soit 15 administrateurs, dont 7 membres du bureau.

Il est à noter que Philippe Kaminski, président sortant, n'a pas exprimé sa volonté de renouveler sa candidature au conseil d'administration. Il demeure néanmoins membre d'ALF.

Le témoin passe maintenant à une nouvelle équipe que j'aurai le plaisir de présider pendant un an. C'est avec une belle fébrilité et un grand honneur que je relève ce défi. Je ne le ferai pas sans vous, et être à votre écoute sera pour moi une priorité.

Je souhaite ici vous remercier tous et précisément les membres du conseil d'administration qui m'accordent leur confiance.

Le programme que nous vous proposons s'inscrit dans la continuité des orientations engagées avec un projet phare, celui de la réussite des travaux du *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF)* mené par son secrétaire général, Albert Salon, président d'honneur de notre association.

Nos entreprises pour notre langue française se feront dans la plus grande transparence, restant ainsi fidèles aux valeurs d'ALF et à son histoire. **Catherine Distinguin.**

Enfin un tournant heureux dans le monde de l'entreprise ?

NDLR : Une hirondelle annonçant enfin un printemps ? Deux entreprises associées ont choisi de s'adresser à ALF, d'y adhérer et de travailler avec notre association qu'elles jugent « pugnace », pour affirmer leur caractère français, et le prouver en revenant à l'expression en français dans leurs activités diverses, là où elles avaient jusqu'à ce jour, comme tant d'autres moutonnières, choisi les anglicismes et l'anglo-américanisation. ALF est heureuse de répondre à leurs attentes, et même au-delà, en les citant en exemple en toute occasion, à commencer par nos propres canaux, notamment par ce bulletin. Chers lecteurs, n'hésitez pas à agir de même là où vous le pouvez ! Albert Salon.

Chère Madame,

Nous souhaitons faire adhérer nos deux entreprises (SAINT HONORE PARIS et SBORDEAUX) à votre association, car nous sommes effectivement passionnés par la défense et la préservation de la langue française. Notre manœuvre s'inscrit donc dans une démarche cohérente, dans la mesure où nous avons décidé de bannir tout anglicisme de notre site internet (www.sbordeaux.fr). Plus encore, nous avons même décidé de refuser d'inscrire les tailles en anglais sur nos produits (*small* devenant petit, médium devenant moyen, etc.), alors même que cela impacte nos ventes, dans la mesure où cela peut perturber le consommateur habitué aux tailles susmentionnées.

Vous pouvez alors constater que notre démarche n'est aucunement pécuniaire, mais relève d'une réelle et sincère volonté de défendre notre belle langue, chose que votre association fait avec pugnacité.

En ce qui concerne le « *Technidesign* » de mon adresse électronique, alliance de technicité et de design, (deux mots inscrits dans le dictionnaire), il s'agit simplement du nom de la maison mère de notre marque SBORDEAUX, créée à une période où nous étions moins sensibilisés à votre noble cause. Ce nom n'est donc pas représentatif de notre volonté actuelle, j'espère que vous le comprendrez.

J'ajouterai une chose, nous ne cherchons pas, en adhérant à votre association, à nous faire cautionner. Nous sommes dans une optique d'amélioration perpétuelle, et je pense que votre association pourra nous aider sur ce point. J'en tiens pour preuve qu'à la suite d'échange avec un de vos comparses, j'ai changé et francisé mes intitulés de postes (de *traffic & brand manager* à *responsable d'acquisition et animateur de marque*) alors même que cela est extrêmement rare dans mon corps de métier. Cela n'est qu'un exemple parmi tant d'autres, mais permet, je l'espère, d'illustrer mon propos.

Nous sommes une marque française, nous sommes fiers de l'être, et nous le resterons.

Je reste à votre disposition. Bien cordialement, **Félix Boittin**, responsable acquisition & animateur de marque@technidesign.fr www.slip-homme.fr

Français et Francophonie dans les institutions

Lettre du *Haut Conseil* à Monsieur le Président de la République du 1/2/2021

Monsieur le Président,

Le 14 septembre 2020, la section France du *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF)* vous adressa une lettre ouverte collective signée personnellement par 95 de ses 100 membres d'alors. Elle vous saisit à nouveau : la liste actualisée des personnalités membres est jointe.

Le *Haut Conseil*, créé le 18 juin 2020, est représentatif à la fois des activités de la France et de la diversité de ses familles spirituelles et politiques.

Le *Haut Conseil* vous priait, dans sa lettre à nouveau jointe, d’user tant de vos pouvoirs constitutionnels que de votre poids politique au sein de l’Union, pour mettre fin à une pratique illégale et illégitime de la *Commission européenne* (à laquelle vient de se joindre le *Parquet européen*). Cette pratique consiste, depuis la confirmation du Brexit au début de 2020, à imposer à marche forcée l’anglo-américain comme « *langue commune* » des institutions de l’Union.

Vous connaissez bien le grave danger que cette manœuvre représente pour la langue française en premier lieu, pour les autres langues du continent et pour la nature même de l’Europe, qui est diversité linguistique, culturelle et politique. Vous êtes, en Europe, le chef d’État le mieux placé pour amener le Conseil européen à aborder ce sujet brûlant, à décider la fin de la pratique évoquée, et à ajuster aux réalités politiques post-Brexit le statut des langues de travail de l’UE.

Le *Haut Conseil* vous prie donc à nouveau, par les documents joints : pétition publique avec ses premiers signataires et communiqué de presse annonçant un recours de plusieurs associations en *Cour de Justice de l’UE*, de prendre l’initiative suggérée, sans attendre la prochaine présidence française de l’Union.

Veillez, Monsieur le Président, recevoir l’expression de la très haute considération des personnalités membres du *Haut Conseil*, **signataires**.

Pour transmission : **Albert Salon**, secrétaire général du *HCILFF*.

« **La langue de l’Europe, c’est la traduction** » !



Une pétition adressée à M. Emmanuel Macron, Président de la République française

Monsieur le Président de la République,

L’Union européenne respecte de moins en moins la « personnalité » culturelle et linguistique de chacun de ses membres. À cet égard, la langue nationale forme évidemment l’élément central de la « personnalité » de chaque pays. Cela est encore plus clair pour la France dont la Constitution dispose que « **la langue de la République est le français** ».

Or, au fil des années, l’anglais ou le « globish » est devenu l’instrument dominant des institutions européennes. Commission de Bruxelles et Parquet européen en particulier,

privilégient illégalement l'anglais dans leur communication, de façon totalement contraire à l'esprit des traités.

Une telle évolution de l'UE présente pour les langues d'Europe un grand danger. De mener à moyen, voire à court terme, à la « co-officialité » de l'anglais dans chaque pays européen. De donner libre cours partout, y compris en France, aux fortes pressions tendant à remplacer la langue nationale en trop de domaines : affaires, entreprises, publicité, mais aussi, université, recherche, cinéma, etc.

Cette marche subreptice, inavouable, à l'euro-officialisation du tout-anglais est d'autant plus scandaleuse que la Grande-Bretagne a quitté l'Union et que la population de langue maternelle anglaise (l'anglais en Irlande et à Malte n'étant que 2^e langue officielle) ne représente plus que 1 % de la population de l'Union. Elle tend à effacer la diversité linguistique et culturelle dont l'Union s'est toujours officiellement réclamée. Elle nuit autant à la culture française, européenne, mondiale, que la destruction de la biodiversité nuit au monde naturel. En réalité, comme disait l'écrivain italien Umberto Eco : « **la langue de l'Europe, c'est la traduction** ». Ce principe s'impose d'autant plus que les très importants progrès de la traduction automatique de l'écrit et de l'oral le permettent maintenant techniquement. Le tout-globish sert avant tout l'empire et ceux que Michel Serres appelait les « collabos de la pub et du fric ».

C'est pourquoi, Monsieur le Président, nous vous demandons instamment de ne pas attendre la prochaine présidence française de l'UE pour porter un coup d'arrêt solennel à la dérive linguistique uniformisatrice de l'UE, particulièrement de la Commission. Celle-ci s'emploie en effet, à marche forcée, depuis la confirmation du Brexit au début de 2020, au mépris de la charte européenne de 1958, à promouvoir l'anglo-américain comme « langue commune » pour ancrer un fait accompli. Ces institutions doivent respecter l'égalité entre les langues officielles, favoriser la diversité linguistique, en finir avec le glissement vers la langue unique, facteur, selon Claude Hagège, d'uniformisation des pensées et des politiques.

En France même, Monsieur le Président, nous vous demandons de confirmer clairement, par des actes forts, votre engagement écrit de candidat en 2017 afin que l'anglais cesse d'être substitué au français, pour qu'enfin la Constitution soit respectée, et la loi Toubon soit renforcée, en faveur surtout d'une réelle diversité linguistique dans l'enseignement, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

C'est urgent pour que notre langue, qui forme aussi le socle de la Francophonie internationale, redevienne chez nous ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être face à la domination mondiale de l'anglais : la langue du travail, des échanges, de la culture et de l'Université, en un mot, le **premier service public de France**. 200 signatures le 1/2/2021.

Communiqué de presse (4 février 2021)

Annonce d'un dépôt de recours en *Cour de Justice de l'Union européenne* par des associations pour le français :

« Dans l'esprit du *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF)*, réseau informel qui ne peut ester en justice, *Avenir de la langue française (ALF)*, et plusieurs autres associations déclarées de France et du dehors qui portent le *HCILFF*, annoncent leur dépôt prochain en *Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE)*, d'un recours contre l'usage illégal et illégitime de l'anglais comme « **langue commune** » de fait du Parquet européen et de la Commission européenne présidée par Mme Ursula von der Leyen. Usage massif, alors que le Royaume-Uni vient de quitter l'UE, pour tenter d'imposer un fait accompli, voulu pérenne. Usage illégal, car le règlement européen n° 1 de 1958 modifié, en vigueur, portant statut des langues officielles des institutions de l'UE, instaure au moins trois langues de travail, et non une seule de fait. Usage illégitime, car l'anglais langue maternelle passe de 16 % chez les 28, à quelque 1 % chez les 27. Plus important : il va contre la nature même de l'Union, faite de diversité, et non d'un agrégat de provinces de l'empire à unir par l'anglo-américain.

Dans l'attente du « non » ferme de la France, à prononcer par son Président, sollicité par notre lettre ouverte collective du 14 septembre 2020, le *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF)* fait appel à toutes les forces vives de la France et de la Francophonie pour retrouver au plus tôt un statut des langues officielles et de travail de l'Union conforme au droit, et à la nature d'icelle.

Albert Salon, SG de la section France du *Haut Conseil*, ancien ambassadeur, président d'honneur d'*ALF*. Contact : *Avenir de la langue française* : avenirrf@laposte.net

. Tél A. Salon : 01 45 32 42 84.

L'UE devrait cesser de parler « anglais cassé » après le Brexit, déclare Clément Beaune, ministre français des Affaires européennes. Bien ! Attendons la suite...

(lundi 18 janvier 2021)

Une heureuse annonce du 12 janvier : l'impénétrable « globish » de l'UE est mort. Longue vie le Français – ou du moins « diversité linguistique ».

Avec le Brexit et l'accord commercial UE-Royaume-Uni finalement conclu, l'UE devrait cesser de parler « une sorte d'anglais cassé », a déclaré Clément Beaune, secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, le 18 janvier dernier. Au lieu de cela, une action concrète est selon lui nécessaire pour renforcer la « diversité linguistique ».

« Il sera plus difficile pour les gens de comprendre, après le Brexit, que nous nous en tenons tous à un type d'anglais cassé », a-t-il déclaré. « Habitons-nous à parler à nouveau nos langues ! » S'adressant aux journalistes en français, Beaune a précisé que l'UE27 s'était habituée à travailler et à tenir des discussions presque exclusivement en anglais. « Je pense que nous devons nous en sortir », a-t-il déclaré. Comme de nombreux fonctionnaires nationaux actifs à Bruxelles, Beaune lui-même parle bien l'anglais.

L'anglais a longtemps été la principale langue de travail de l'UE – en particulier après la dernière vague d'élargissement qui a amené des fonctionnaires et des diplomates des pays d'Europe centrale et orientale qui avaient étudié la langue de Shakespeare plutôt que celle de Voltaire.

Cependant, beaucoup se plaignent que la version utilisée à l'intérieur de la bulle bruxelloise est devenue un type de « globish » rempli d'excentricités non natives.

La Grande-Bretagne étant désormais un pays non-membre de l'UE, il n'y a que deux membres relativement petits de l'UE – l'Irlande et Malte – qui indiquent toujours l'anglais comme langue officielle. Et ils l'utilisent aux côtés de l'irlandais et du maltais. Pour tout le monde, l'anglais est, au mieux, une deuxième langue.

L'utilisation de l'anglais est devenue si répandue à Bruxelles que plusieurs institutions ont déployé des efforts en coulisse pour rationaliser les coûts ou améliorer l'efficacité en privilégiant un format uniquement en anglais ou en ajoutant l'anglais aux réunions où le français était autrefois utilisé exclusivement.

Les fonctionnaires français, jusqu'au plus haut niveau, ont longtemps défendu l'usage de leur langue dans l'UE.

Beaune n'a pas explicitement plaidé pour que le français remplace l'anglais après le Brexit. Cependant, il a déclaré qu'une Europe post-Brexit « qui ne fonctionnerait que dans une seule langue, ne communiquerait que dans une seule langue serait une erreur ».

La France assurera la présidence tournante du Conseil de l'UE au premier semestre 2022. En préparation, a déclaré Beaune, Paris prendrait des « initiatives concrètes » pour valoriser les langues européennes. Cela comprendra une formation linguistique et la garantie que les institutions européennes sont « très vigilantes » sur la diversité linguistique dans les processus de recrutement.

« Ce n'est pas une action d'arrière-garde ou le combat d'un seul pays », a déclaré Beaune. « C'est vraiment un combat pour la diversité linguistique européenne. »



Le français, tel qu'on le parle (selon **Daniel Ancelet**, poète, membre d'ALF et du *Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie*)

Ne pouvant plus suivre les conversations de mes contemporains, ne supportant plus de me faire considérer par eux comme un vieux con, sinon comme un incurable gâteux, j'ai décidé de me mettre au français vernaculaire. Après quelques semaines d'apprentissage, je me permets de livrer à votre appréciation la rédaction dont le sujet imposé était « la journée d'un senior »...

Après un breakfast léger pris dans ma kitchenette, une douche écossaise vivifiante, un rasage précis apaisé par un after-chèvre bienfaisant, j'enfile un training sur un tee-shirt sportswear et une paire de sneakers confortables (pour rester in, c'est le must selon « Paris Fashion Week »). Après avoir fixé et réglé mon cardio, je quitte mon loft pour mon footing quotidien (à mon âge il n'est

plus question de running, encore moins d'interval training).

Depuis l'intrusion du Covid, je m'efforce d'éviter les clusters potentiels des rues marchandes, privilégiant les marinas désertées dans lesquelles les cabin-cruisers et autres outboards attendent des jours meilleurs. Je passe devant le swimming pool du « Lido » désespérément fermé. Son tea-room n'ouvrira pas avant longtemps.

Je repique vers le Mail où, entre « Le Steak House » et « Le Barber Shop », seule la boutique du buraliste reste ouverte. Je m'y approvisionne en différents titres mainstream. Ils sont là noyés au milieu de tabloïds nous livrant les derniers scoops concernant la Jet Set et les Peoples et les revues pectorales de body-building et les manuels assouplissants de fitness.

Je regagne mon domicile, consulte mon smartphone, allume mon poste de télévision pour découvrir the last news et voir les talk-shows et leurs vieilles pies qui font le buzz. Aujourd'hui le Trump-bashing coule à flots. En feuilletant *Le Figaro*, j'apprends que Di Pascale parmi les must wanted d'Europol vient d'être interpellé en Espagne

J'avale un cheese-burger et un smoothie avant de me vautrer sur mon cosy-corner pour visionner en streaming le dernier raid-movie made in America classé au hitparade de Boborama, le magazine underground.

Il est l'heure de me brancher sur le net pour consulter mes mails et virer les tonnes de spams déversés.

Je me livre ensuite à mon hobby préféré : la chasse au fake-news. À peine débarquée à Washington, The First Lady aurait exigé d'aménager the Oval office en body-center et d'engager comme coach Woody Allen. Ce qui est faux, puisque ce dernier a déjà été drafté par Arnold Schwarzenegger victime d'un break-down austro-hongrois (le plus vicieux).

Par ces temps difficiles je dois limiter mon shopping au Fastmarket le plus proche pour récupérer en pick and collect le « J. P. bag » qui m'attend (cranberry sauce, tomato ketchup, pancakes, ribs sauce barbecue, chicken wraps, vegetable juice, jésus de Lyon, tripoux du Cantal, andouille de Guéméné, rocamadour et une bouteille de Saint-Amour... faut pas exagérer, non) J'attendrai toutefois le prochain Black Friday pour changer de freezer, l'actuel étant has been.

De retour dans mon sweet home et avant de m'abandonner à un cocooning réparateur devant le programme en prime time de Breizh TV, il est grand temps d'imaginer le kit de mon prochain script pour Eurolibertés. Philippe Randa, le Boss, est un censeur impitoyable à l'affût de la moindre impropiété de langage, du solécisme le plus discret, de la faute d'accord la moins imparfaite du subjonctif, du barbarisme ultramarin le plus sournois. Il pourrait être le fils spirituel de Malherbe, de Rivarol et de Joey Starr quant à la défense de la langue française, ce n'est pas peu dire... Je me demande même si je vais oser lui envoyer cette chronique... Relax, Max, tomorrow morning il fera jour. I'm singing in the rain but with my trenchcoat waterproof je m'en tamponne le coquillard with american eagle feather. US go home !

Un pacte linguistique signé entre l'État et la région Hauts-de-France. Un rôle important y est dévolu à l'Institut international de la Francophonie inauguré en 2022, par Maguelonne de Gestas, *Le Figaro*, 30/10/2020

NDLR : Nos lecteurs se souviennent du projet d'Institut international du français et de la Francophonie lancé par ALF et le Forum francophone international (FFI-France) en octobre 2001 du balcon du « Plaisir » de François 1^{er}. En 2017, nos associations ont réussi à convaincre le couple élyséen de le reprendre à son compte. La DGLFLF pense l'utiliser aussi dans le cadre de ce pacte linguistique, le premier d'une série de pactes qu'elle compte bien conclure avec chacune des régions de France. A. S.

Ce pacte vise à lutter contre l'illettrisme et promouvoir la pratique des langues régionales. Le projet est coprésidé par la Délégation générale de la langue française et des langues de France. Amiens, capitale de la Picardie, région où le taux d'illettrisme (11 %) est trois fois plus élevé que celui observé au niveau national (Insee).

L'objectif est clair : permettre un « renforcement de la coopération entre l'État et les collectivités territoriales des Hauts-de-France ». Cela afin de mieux prendre en compte les « priorités linguistiques dans les territoires. » C'est la Délégation générale de la langue française et des langues de France (DGLFLF) qui présidera entre autres le « comité de pilotage » du pacte. L'une des missions sera de « superviser la cartographie de l'ensemble des acteurs de la langue française, de la francophonie et des langues régionales concernés par les priorités du pacte dans les Hauts-de-France », peut-on lire sur la publication de la DGLFLF.

De nombreux acteurs sont engagés dans ce comité. Des différents responsables de la région Hauts-de-France, ainsi que des représentants du gouvernement à la Culture et à l'Éducation sont réquisitionnés pour mener au mieux cette mission.

Lutter contre l'illettrisme

Prévu pour une durée de trois ans renouvelable, cet accord entend mener une lutte contre l'illettrisme, l'un des plus importants facteurs de pauvreté dans la région. Cela se fera notamment en facilitant l'accès à la culture : « La Communauté de communes Retz-en-Valois s'associera au ministère de la Culture pour développer des actions intensives en faveur de la lecture, en lien avec le conseil départemental de l'Aisne. »

Faire la promotion de la francophonie dans la région

Divers acteurs sont cosignataires de ce pacte : la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, le président de la Région Hauts-de-France, Xavier Bertrand, le président du Conseil départemental de l'Aisne, Nicolas Fricoteaux, et enfin le président de la Communauté de communes Retz-en-Valois, Alexandre de Montesquiou. *Tous « s'engagent en faveur d'une politique linguistique renouvelée » et veulent tenir compte « des priorités et des caractéristiques territoriales en faisant la promotion de la francophonie. »*

Renforcer la pratique du picard et du flamand occidental

Cette mise en valeur de la francophonie se traduit par le soutien des langues régionales des Hauts-de-France, le picard et le flamand occidental. À ce titre, le pacte prévoit d'appuyer « la création de l'Office public du flamand occidental, et une initiative équivalente en faveur du picard ».

Notons qu'un projet baptisé Cité internationale de la langue française contiendra toutes les « actions définies par le pacte linguistique ». Avec pour objectif de devenir en 2022 « un lieu de création, d'innovation et de culture en langue française dans le monde, ainsi qu'un lieu de référence pour les langues régionales de France ». Cette cité internationale sera abritée entre les murs du château de Villers-Cotterêts, propriété de l'État située dans le département de l'Aisne.

Violation de la langue française par la direction de la gendarmerie nationale

À M. Gérard Darmanin
Ministre de l'Intérieur
Paris, le 17 octobre 2020

Monsieur le Ministre,

Les médias viennent de relayer l'annonce faite par la direction de la Gendarmerie nationale concernant la création d'une *Division cold case* en son sein. Ce nom, inspiré sans doute d'une série B américaine de la télévision, est inadmissible pour désigner un service public.

C'est d'abord une infraction à l'article 14, alinéa 1, de la loi n°94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française. Il dispose que :

« *L'emploi d'une marque de fabrique, de commerce ou de service constitué d'une expression ou d'un terme étrangers est interdit aux personnes morales de droit public dès lors qu'il existe une expression ou un terme français de même sens approuvés dans les conditions prévues par les dispositions relatives à l'enrichissement de la langue française.* »

Le site Franceterme donne la traduction officielle de ce *cold case*. On a le choix entre « affaires gelées » ou « affaires dormantes ». Il est inconcevable que la Gendarmerie méconnaisse et n'applique pas la loi de la République.

Enfin, comment pourrions-nous faire aimer notre pays et notre culture aux nouveaux arrivants si les plus hautes autorités méprisent notre langue nationale et font la promotion d'une culture étrangère ?

Nous vous demandons de bien vouloir donner des instructions pour faire rebaptiser rapidement cette nouvelle division avec un nom français et rappeler aux cadres de la gendarmerie leurs devoirs en ce domaine. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Marceau Déchamps, secrétaire général adjoint de *DLF* chargé de l'application de la loi Toubon.

Brexit : pourquoi l'Union européenne ne parlerait-elle pas désormais français ? par Alice Develey (Le Figaro, 1/2/2021)

NDLR : Mais les deux ont aussi indiqué à l'UE le gaélique et le maltais comme langues officielles ! A. S.

Analyse : le Royaume-Uni sorti de l'Union européenne, l'anglais reste seulement la langue officielle de deux États membres, l'Irlande et Malte. Quel intérêt aurions-nous à conserver l'anglais comme l'une des langues officielles tandis que l'Angleterre est sortie de l'UE ? Un mois après la mise en application du Brexit, la langue de Boris Johnson est encore et toujours officielle au sein des instances européennes. *Shocking !* D'autant que l'anglais reste seulement la langue officielle de deux États membres, l'Irlande et Malte, et qu'il ne correspond plus qu'à la langue maternelle d'une minorité, ce qui représente 1,2 % de la population en Europe (contre 13 % avant le départ des Britanniques), selon *Le Point*. Un chiffre bien en deçà du français (~15 %), qui demeure l'une des deux autres langues de travail au sein des institutions.

Lorraine contraint de franciser son nom...

Une victoire pour le français : Lorraine « Airport », redevient « Aéroport » grâce à l'action opiniâtre (des années !) de l'Association FRancophonie AVenir (président Régis Ravat, à Manduel), membre de notre Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie (HCLFF).

Selon le directeur du site, Yves Loubet, la transition a déjà été entamée, notamment sur son site internet (extrait du journal *Luxemburger Wort*). **L'aéroport de Metz-Nancy** a été rebaptisé au terme d'une longue procédure judiciaire. Une victoire pour les défenseurs de la langue française. (ASdN). Cinq ans après avoir troqué l'appellation Metz-Nancy-Lorraine pour Lorraine Airport, l'établissement a décidé d'abandonner son anglicisme. Désormais, celui-ci est ainsi rebaptisé **Lorraine Aéroport**, un nom aux sonorités plus françaises. Et l'aéroport de la région Grand Est n'a pas perdu de temps pour entamer cette transition. « Le site internet et la messagerie vocale ont déjà basculé. La signalétique au sein de l'aérogare aussi. Nos adresses courriel vont suivre », précise le directeur, Yves Loubet, à nos confrères du *Républicain Lorrain*.

Élisabeth Lévy : "L'écriture inclusive, cette blague devenue cauchemar"

En dépit de la circulaire de novembre 2017 émise par Édouard Philippe, qui proscrit l'usage de l'écriture inclusive dans les textes officiels, de nombreuses universités, grandes écoles, mairies et autres institutions n'en démordent pas. Ils signent avec laideur et persistent. Une excellente tribune de linguistes dans *Le Figaro* s'attaque au problème.

Dans *Le Figaro*, des linguistes dénoncent l'écriture inclusive.

Tout est politique, disait-on dans les années 60. À commencer par la langue française qui porte en elle les stigmates du patriarcat, comme la vieille règle du masculin qui l'emporte sur le féminin et permet de s'adresser à ses concitoyens (tous sexes confondus).

Les précieuses ridicules d'aujourd'hui se sont mises en tête de la rééduquer en imposant cette graphie improbable hérissée de points, de tirets et de e. : par exemple, « cher.e.s ami.e.s ». Quand ce sabir est apparu, il y a une dizaine d'années, on pensait que jamais ça ne prendrait. On avait tort. La blague est devenue notre cauchemar. Ça a commencé avec l'hideux « toutes-et-tous » de Hollande, puis l'affreux « celles-et-ceux » de Macron.

Ce n'est pas scandaleux, c'est ridicule.

Quand on ajoutera un nouveau pronom pour ceux qui ne se sentent ni-elles-ni-ceux, on rigolera à nouveau.

Le scandale, c'est que l'écriture inclusive se répande partout. Dans la communication des villes, des entreprises. Et surtout, malgré la circulaire d'Édouard Philippe qui proscrit son usage administratif, cette abomination visuelle est utilisée dans les universités, les grandes écoles, jusqu'à Normale Sup – autrefois temple de la grande culture –, dans les écoles de journalisme. Imposée par certains enseignants, parfois jusqu'à l'administration. Ne pas l'utiliser, c'est se signaler comme réac.

Que la langue évolue, notamment par le truchement des écrivains, pour embrasser des réalités nouvelles, fort bien. Là, c'est l'inverse : on change le langage au forceps pour changer le réel. C'est le principe du politiquement correct. En interdisant le mot « salope » vous ne ferez pas disparaître le sexisme.

Ces polémiques n'intéressent pas seulement un tout petit milieu...

La langue française est notre bien commun. Les classes populaires y sont autant attachées que les hautes sphères. Quand Najat Vallaud-Belkacem a envisagé la suppression du « i » de oignon (pour simplifier), ce fut un tollé sur nos marchés.

Dans *Le Figaro*, des linguistes dénoncent l'élitisme de cette grammaire militante, qui rend la langue inintelligible. Quand seuls 9 % des jeunes Français, selon Pisa, sont « très performants en compréhension de l'écrit », nul besoin de complications artificielles supplémentaires.

Et ils en oublient le principal argument : la beauté. Pour paraphraser Alexandre Dumas, « on peut violer la langue à condition de lui faire de beaux enfants ». Celui qui a engendré le néo-féminisme est un monstre. Nous avons le droit, voire l'ardent devoir, de refuser de le reconnaître.

Dossier

Le français en Artsakh (Haut-Karabakh)

par **Nadia** et **Gérard ANTONIN**

NDLR : Mme Nadia Antonin, haut cadre de la Banque de France, est membre de commissions de terminologie, ainsi que d'ALF et du Haut Conseil international de la langue française et de la Francophonie (HCILFF). A. S.

Le développement de la langue française est une priorité gouvernementale en Artsakh. L'Artsakh (anciennement Haut-Karabakh), république autoproclamée de Transcaucasie et peuplée majoritairement d'Arméniens de confession chrétienne, a fait de la langue française une priorité gouvernementale. La langue de Molière est perçue comme l'instrument privilégié de l'éducation citoyenne des Artsakhiotes. En d'autres termes, l'apprentissage du français est ressenti comme un atout supplémentaire d'enrichissement culturel. De nombreux acteurs se sont mobilisés autour de ce projet politique, qu'il s'agisse de particuliers, de mouvements associatifs ou d'élus. L'une des principales entités œuvrant en faveur de la francophonie en Artsakh est l'association du même nom « Francophonie en Artsakh » dont le Président est François Rochebloine, ancien député de la Loire. Avec le cofinancement du Gouvernement de la République d'Artsakh, du Fonds pan-arménien de France et de l'ONG « Francophone en Artsakh » et sous l'égide de la Fondation Paul Éluard, les travaux de construction du Centre francophone Maison Paul Éluard ont commencé à l'automne 2019 dans la capitale Stepanakert. Ils devaient être achevés en septembre 2020. Pour François Rochebloine, ce centre va jouer un rôle important dans le développement du français. Ce vieil amour de la langue française en Artsakh comme d'ailleurs en Arménie ne se dément pas. Ainsi, grâce à la volonté de certains élus, les premières « journées francophones en Artsakh » se sont déroulées du 17 au 20 septembre 2015. De nombreux événements dédiés à la promotion de la langue et de la culture française ont ponctué ces journées pour lesquelles plus de deux cents Français avaient fait le déplacement. En Arménie, où s'est tenu le XVII^e sommet de la Francophonie en 2018, « il suffit de parler français pour se faire arrêter par un passant au son de "Vive la langue française" », écrit Christian Rioux, journaliste au quotidien

canadien *Le Devoir* et essayiste. Dans un article intitulé « Le peuple martyr », il explique ce que signifie parler français en Arménie. « Tout à coup, les yeux des passants s'éclairent. Ils vous arrêtent dans la rue et vous sourient comme si vous ameniez le soleil. Les Québécois qui s'imaginent parfois seuls au monde à parler français devraient tous aller faire un stage dans la capitale arménienne. Ils en reviendraient convaincus que leur langue est l'une des quelques rares langues internationales du XXI^e siècle et qu'elle vaut bien qu'on la défende par tous les moyens possibles ». Malheureusement, le 27 septembre 2020, l'Azerbaïdjan soutenu par la Turquie a lancé une offensive meurtrière en Artsakh. La population et les infrastructures civiles ont fait l'objet de pilonnages intensifs à l'aide de drones « tueurs », d'armes à sous-munitions et de bombes au phosphore blanc. Les projets dédiés au rayonnement de la Francophonie dans cette région abritant 150 000 Arméniens ont été brusquement interrompus ; et il n'est même pas certain que le Centre francophone Paul Éluard n'ait pas été détruit. Puisse le rêve francophone des Artsakhiotes renaître de ses cendres...



Incapable d'être servi en français à Montréal

« Au centre-ville de Montréal, on nous a accueillis en anglais », **Marie-Lise Mormina**.

(NDLR : Retour programmé au « Speak white ! », d'avant la « Révolution tranquille » du Québec en 1960 ?! Nos amis-ennemis anglo-saxons ont, eux, de la suite dans les idées, et savent toujours revenir à leurs intérêts fondamentaux, notamment à l'imposition de l'anglo-américain partout ! Albert Salon)

Dans le *Journal de Montréal* du 13 novembre 2020

Le controversé « Bonjour-Hi » dans les commerces du centre-ville de Montréal est-il en train de devenir tout simplement « *Hi* » ? Près d'un établissement sur deux nous a accueillis uniquement en anglais lors d'une série de visites avec des caméras cachées menées par notre Bureau d'enquête. Sur 31 boutiques et restaurants visités au cours des dernières semaines, 16 proposaient un accueil unilingue en anglais. Dans certains cas, il a même été impossible de se faire servir en français, après avoir insisté sur notre préférence pour utiliser cette langue. « *Sorry, I don't speak French* », nous a par exemple répondu une employée du nouveau magasin **Uniqlo**, qui a ouvert ses portes le 23 octobre, rue Sainte-Catherine Ouest.

Écoutez l'entrevue de la présidente du mouvement Québec français, Sophie Stanke, avec Benoit Dutrizac sur QUB Radio :

Les résultats complets de notre enquête, incluant une liste détaillée des commerces pris en défaut, seront présentés dans un dossier spécial de notre édition de demain. Notre journaliste Marie-Lise Mormina a visité 31 commerces au centre-ville de Montréal, surtout sur la rue Sainte-Catherine Ouest.

Pénible chez Victoria's Secret...

Lors de notre passage à la boutique de lingerie **Victoria's Secret** du centre-ville, trois employés nous ont abordés en anglais, l'un après l'autre.

« *Just a minute, just a minute* », nous a lancé l'employée à l'accueil pour nous signifier de patienter en file. Une dizaine de minutes plus tard, une autre représentante est venue offrir son assistance, toujours en anglais. Puis, au sous-sol du magasin, un employé était tout simplement incapable d'utiliser le français pour faire respecter la direction dans laquelle il fallait marcher. « *Ma'am, you need to follow the arrows.* », « Mon français, c'est pas bon », s'est-il justifié lorsque nous lui avons demandé plusieurs fois de répéter en français.

Écoutez la chronique de Sophie Durocher sur QUB radio...

Chez **Victoria's Secret**, une employée nous a accueillis en anglais seulement.

Une fois à la caisse, une quatrième employée nous a expliqué, en français cette fois, que deux de ses collègues anglophones venaient des États-Unis. Malgré nos nombreux courriels, appels et messages, le siège social de **Victoria's Secret**, en Ohio aux États-Unis, n'a jamais répondu à nos questions. Deux semaines plus tard, nous sommes donc retournés à la boutique, rue Sainte-Catherine, dans l'espoir d'obtenir des explications. À l'extérieur, l'agent de sécurité a avoué ne pas parler français.

Benoît Dutrizac et Mario Dumont se demandent si les jeunes s'intéressent au français.

Écoutez *La Rencontre* sur QUB radio : Peur de parler français...

Une responsable à qui nous avons présenté nos découvertes nous a d'abord assuré qu'« ici [chez **Victoria's Secret**], tout le monde parle français ».

Par contre, une autre employée s'est jointe à la conversation et a affirmé que certains de ses collègues préfèrent s'adresser aux clients en anglais, par crainte de représailles.

« On est au centre-ville. Souvent, lorsqu'on accueille des clients en français, certains le prennent personnel et on se fait crier après » a-t-elle rapporté. Lundi, un sondage léger publié dans nos pages soulignait que 63 % des répondants étaient préoccupés par la situation du français au Québec. Aussi, au printemps 2019, un rapport de l'Office québécois de la langue française mentionnait qu'entre 2012 et 2017, le taux d'accueil uniquement en anglais dans les commerces, à l'échelle du Québec, était passé de 12 à 17 %.

Québec, le retour de la question de l'indépendance nationale,

par **Mathieu Bock-Côté**

*NDLR : Le brillant journaliste québécois souverainiste est très porté dans les grands médias de son pays, et de France. Nos associations françaises suivent depuis longtemps cette question très importante pour les francophones et anti-impériaux du monde entier. M. Bock-Côté n'est pas un usager des prophéties auto-réalisatrices ; lucide, il a simplement de bonnes antennes. Je partage son analyse en style télégraphique. Car les « Anglo », comme on les appelle là-bas, d'ordinaire plus habiles dans le temps long pour étouffer très lentement et hypocritement leurs rivaux et adversaires se voient triompher enfin du « séparatisme » du Québec. Ils se croient autorisés à vendre la peau de l'ours et à pousser le bouchon un peu trop loin. Il y a même des retours, certes encore timides, au « *speak white* » d'avant la *Révolution tranquille de 1960*. À suivre attentivement. Un peu l'attitude « tout-permis, je fonce » d'Erdogan à l'égard de l'Europe occidentale... **Albert Salon***

Procès contre la loi 21 + retour de la question linguistique + radicalisation du multiculturalisme canadien + fanatisation de la religion woke qui pousse à la diabolisation des Québécois = **retour de la question nationale. Que les indépendantistes s'y préparent.** Étranges fédéralistes qui se démènent pour faire respecter nos droits linguistiques dans un Canada où nous serons toujours plus minoritaires alors que nous pourrions devenir majoritaires chez nous, au Québec, dans un pays où nous ne devrions plus justifier notre existence.

L'indépendance, le français et les jeunes québécois

par Mathieu Bock-Côté, *Journal de Montréal* (1.12.2020)

Ils étaient 400, samedi, à l'invitation du Mouvement des jeunes souverainistes, une organisation non partisane, à marcher pour le français à Montréal.

Au premier regard, leurs troupes peuvent sembler dérisoires, dans une époque où seules les manifestations massives parviennent à façonner l'actualité. La défense de notre langue ne mériterait-elle pas une mobilisation plus importante ? Il est pourtant possible de voir la chose autrement. On l'a beaucoup dit ces dernières semaines, la question du français a été depuis un bon moment laissée de côté. Officiellement, la situation allait bien, le français était sauvé.

Mais on ne peut pas toujours fuir la réalité. Et la réalité frappe aujourd'hui. La situation est en train de nous échapper. Montréal s'anglicise. Laval s'anglicise. Le Québec se casse en deux, comme le notait encore récemment Régis Labeaume.

Écoutez *Les idées mènent le monde*, une série balado qui cherche à éclairer, à travers le travail des intellectuels, les grands enjeux de société.

Devant cela, le petit noyau de jeunes militants qui se rassemblent et décident de relever la bannière piétinée de notre langue et de notre indépendance est un signe plus que réjouissant. Car un mouvement de masse n'en devient pas un du jour au lendemain. Il faut toujours des pionniers et quelques résistants pour tenir tête au discours dominant.

Ce discours, c'est l'enfermement canadien du Québec et sa condamnation à l'anglicisation. Ces jeunes militants veulent reprendre le flambeau. À la mode, ils préfèrent l'essentiel. Et ils rappellent le lien inextricable entre la cause de l'indépendance et celle du français.

Histoire : à la hauteur de l'histoire, ce n'est pas surprenant. La cause de l'indépendance est inscrite au cœur de l'identité québécoise. Gaston Miron disait que tant que l'indépendance n'était pas faite, elle restait à faire. À chaque génération se lèvent de nouveaux militants pour nous rappeler que tant que nous ne serons pas un pays, nous serons incomplets.

Ils étaient 400 dans la rue samedi. Il est bien possible que l'an prochain, ils soient 4 000.

Au Québec : la loi 101 sera réformée en profondeur

Le gouvernement Legault reformera en profondeur la loi 101 devant les signes récurrents de détérioration de la place du français à Montréal.

(*Le Journal de Québec* et *TVA Nouvelles*, le 24/11/2020)

NDLR : Un sursaut ? Il serait nécessaire, car le travail de sape opiniâtre, acharné, des « Anglo » contre cette loi qui fut notre inspiration en France en 1992-94 jusqu'à la loi Toubon, a joint un laisser-aller, comme chez nous, des francophones et causé des dégâts considérables, Montréal-métropole est en train de revenir à la situation antérieure à la Révolution tranquille de 1960, et des « speak white » reparaissent... A. S.

Le ministre responsable de la langue française, Simon Jolin-Barrette, s'engage formellement à déposer un projet de loi pour donner plus de mordant à la Charte de la langue française, qui n'a guère été renforcée depuis plus de 40 ans, lors de la prochaine session parlementaire.

Il modifiera ainsi une des lois les plus controversées de l'histoire contemporaine, la loi 101, ayant donné lieu à de nombreuses contestations judiciaires depuis son adoption en 1977. Le ministre en a fait l'annonce ce midi. « La langue française doit être la seule langue commune des Québécoises et Québécois », a-t-il déclaré. Le ministre Jolin-Barrette vise à « promouvoir et valoriser la langue de la "nation" » de par sa réforme.

Une Québécoise écrivait en 2020 au Président de la République française :

NDLR : Cette autrice enjolive la résistance linguistique des Québécois. Peut-être ne veut-elle pas voir que ses compatriotes, presque comme les Français, ont tendance à se laisser aller. Mais ce qu'elle écrit là reflète bien la déception, voire le désespoir, que beaucoup d'entre eux ressentent au spectacle de ce qui se passe chez nous. Écoutons-la. Réagissons. Résistons ! A. S.

Monsieur le Président de la République,

Votre élection à la tête de l'État français me semblait un merveilleux événement. Cependant, à mesure que passent les années, je suis très inquiète de votre à-plat-ventrisme devant la langue anglaise, de votre inertie devant l'étiollement du français dans la douce France. Depuis leur arrivée en Nouvelle-France en 1608, les Français se fient à la France pour les guider et les épauler. Même pendant une partie du XX^e siècle, notre mère patrie la France a été le phare pour que nous, les descendants français, sauvions du naufrage la langue française partout au Canada, mais surtout au Québec, l'unique État de langue française en Amérique du Nord. Les Québécois, petit peuple francophone de plus de 8 millions de personnes, occupant un territoire cinq fois plus grand que la France, ne font aucun compromis relativement à l'un de leurs principaux piliers identitaires qu'est la langue française. Il en va de même pour les francophones du reste du Canada (900 000 personnes). Noyés dans la mer anglo-américaine, nous résistons jour après jour contre les assauts incessants de l'assimilation. Tous, nous avons ainsi su maintenir en vie la culture française et garder vivante la langue française. Rappelons que 78 % des Québécois ont comme langue maternelle le français et 80,6 % le parlent à la maison. Ces francophiles tentent par tous les moyens de conserver leur héritage français, de faire rayonner le FRANÇAIS. Toutefois, nous Québécois devons le faire seuls, car la France a abandonné sa culture, sa langue et son riche héritage, ayant cédé aux anglicisation et américanisation galopantes. Cette attitude de la France, est-elle du snobisme ? de l'anglomanie ? de l'anglophilie ? une mystique de la langue anglaise ? de la vénalité ? Qui sait... Quelle que soit la raison, l'impérialisme anglo-saxon a étendu son emprise sur la servile France. Et l'anglais est aujourd'hui pour la France la nouvelle *lingua franca*. Cette soumission avilissante a des répercussions désolantes. Les films et téléseries françaises sont de plus en plus souillés de musique anglaise tonitruante, de chansons, d'insipides ritournelles anglaises et américaines débiles, et ceci alors que les auteurs, compositeurs et interprètes français sont les meilleurs au monde. C'est d'ailleurs leur faire une grossière injure que de ne pas les soutenir et de truffer tout l'audiovisuel de brillantes et criillantes musiques et chansons en anglais. (*Le patriote*, janvier 2020)

Deux siècles après, Haïti redevient le pays le plus peuplé de la Caraïbe (25/11/2020)



Deux siècles après l’avoir perdue au profit de Cuba, Haïti vient de reprendre la place de pays le plus peuplé de l’espace Caraïbe. Celui-ci, à l’histoire particulièrement mouvementée, continue à avoir d’importants atouts, qui pourraient rapidement le sortir de la pauvreté.

11,4 millions d’habitants mi-2020

Selon le PRB, organisme privé américain et une des références mondiales en matière de démographie, la population haïtienne s’élève à 11,4 millions d’habitants au 1^{er} juillet 2020. Le pays devance ainsi Cuba (11,3 millions) et accentue son avance sur la République dominicaine voisine, qui l’avait momentanément dépassé (10,5 millions). Viennent ensuite, mais largement derrière, l’île américaine de Porto Rico (3,2 millions), la Jamaïque (2,8 millions) et les nombreux pays et territoires des « petites Antilles ».

Haïti a donc retrouvé le rang de pays le plus peuplé de la Caraïbe, qu’il avait cédé à Cuba au cours de la première décennie du XIX^e siècle suite à la révolution et à la guerre d’indépendance. La population cubaine avait ensuite largement dépassé celle d’Haïti jusqu’à devenir près de deux fois plus importante en 1950 (5,9 millions contre 3,2).

Le renversement de situation de ces dernières décennies résulte d’une natalité plus importante côté haïtien, où le taux de fécondité est aujourd’hui estimé à 3 enfants par femme, contre seulement 1,6 pour Cuba, dont la population est désormais en baisse constante. Un niveau de fécondité également plus élevé que celui de la République dominicaine (2,3 enfants), mais sans pour autant pouvoir être considéré comme particulièrement élevé.

Avec une superficie de 27 750 km², soit une taille presque exactement égale à celle du Burundi (27 830 km²) et comparable à celle de la Belgique (30 688 km²), Haïti est aujourd’hui l’un des pays les plus densément peuplés au monde, avec une densité de population proche de celle de ces deux autres pays, dont la population s’élève, respectivement, à 11,9 et 11,5 millions d’habitants. Haïti demeure toutefois encore assez loin d’être aussi peuplé que des pays comme Taïwan (23,6 millions d’habitants, pour 36 200 km²) et le Liban (6,8 millions d’habitants pour un territoire de 10 450 km², soit 2,7

fois plus petit). Avec une densité égale à chacun de ces deux pays, il compterait aujourd'hui une population d'un peu plus de 18 millions d'habitants.

Une histoire particulièrement mouvementée

Si Taïwan, un des pays les plus riches au monde, a des caractéristiques géographiques assez semblables à celles d'Haïti (État insulaire, très montagneux, régulièrement frappé par des cyclones et proche d'un vaste marché, en l'occurrence la Chine), force est de constater que ces deux pays n'ont pas suivi la même trajectoire au cours des deux derniers siècles. En effet, et avant de devenir la première République noire de l'histoire, au tout début du XIX^e siècle, Haïti était la plus riche des colonies au monde, fournissant environ la moitié de la production mondiale du sucre, de café et de coton, après l'introduction des cultures correspondantes à partir de la fin du XVII^e siècle. Surnommée la « perle des Antilles », elle fut même la plus prospère de toutes les colonies françaises de l'histoire, assurant à elle seule plus du tiers des exportations de la France à la veille de sa révolution, et exportant davantage que les États-Unis à la même date (contrairement à tant d'autres possessions, qui coûtaient plus cher qu'elles ne rapportaient).

Cette richesse considérable poussa même les Britanniques à essayer d'en prendre le contrôle en y envoyant plus de 20 000 soldats à partir de 1793, au début de la révolution haïtienne. Une intervention qui se solda par l'une des plus grandes débâcles de l'histoire militaire britannique, avec la mort de plusieurs milliers d'hommes, essentiellement de la fièvre jaune, et un retrait total des troupes en 1798 (après avoir néanmoins conclu un accord avec Toussaint Louverture, selon lequel les Haïtiens s'engageaient à ne pas soutenir une éventuelle révolte des esclaves de la Jamaïque).

Le 1^{er} janvier 1804, Haïti déclara son indépendance, notamment obtenue avec l'aide des Britanniques qui s'étaient entretemps rangés de leur côté. Mais cette indépendance fut suivie par deux siècles d'une gestion calamiteuse des affaires de l'État, marquée par la corruption et les détournements de fonds à grande échelle, la brutalité de dictatures sanguinaires jusqu'à la fin des années 1980, et l'instabilité politique de ces trente dernières années. À peine la souveraineté acquise, Jean-Jacques Dessalines, premier chef de l'État haïtien (et autoproclamé « Empereur » quelques mois plus tard) ordonna dès le mois de février l'extermination totale des quelque milliers de Français qui avaient choisi de rester dans le pays, contrairement à la grande majorité de leurs compatriotes (à l'exception de quelques rares personnes considérées comme « utiles », comme les médecins et les prêtres, ainsi que les femmes acceptant d'épouser un homme noir). Cet ordre d'extermination, correspondant à la définition du génocide et qui eut un retentissement international fort contreproductif, causa la mort d'environ 4 000 civils en quelques semaines. Une tuerie de masse, qui fut suivie un an plus tard par le massacre de plusieurs milliers de personnes en République dominicaine voisine (alors colonie française, avant de redevenir espagnole, et d'obtenir son indépendance en 1821), avec l'extermination complète des populations d'origine européenne d'un certain nombre de villages et de petites villes.

Vingt ans plus tard, et en guise de compensation pour les expropriations et pour le génocide, la France imposa à Haïti le paiement d'une importante somme d'argent, initialement fixée à 150 millions de francs-or en 1825 avant d'être réduite à seulement 90 millions en 1838. Une dette assez importante, mais dont le pays aurait dû pouvoir s'acquitter sans difficulté, compte tenu de l'énorme potentiel économique du territoire, qui n'était autre que la plus riche des colonies au monde, et compte tenu également du fait

qu’Haïti venait de réunifier la totalité de l’île de Saint-Domingue par l’annexion de la République dominicaine en 1822, ce qui avait alors presque triplé sa superficie.

Cette réunification fut d’ailleurs soutenue par une grande partie des élites économique, militaire et religieuse de la République dominicaine, qui accueillit favorablement une armée haïtienne ayant pris le contrôle du pays sans combattre. Ainsi et pour la première fois de l’histoire, des élites blanches, attirées par les perspectives de développement économique, souhaitaient faire partie d’un pays gouverné par des dirigeants noirs. Toutefois, la mauvaise gestion du pouvoir haïtien et ses méthodes violentes à l’égard des Dominicains, Blancs et Noirs, poussèrent ceux-ci à se révolter pour recouvrer leur indépendance, qu’ils finissent par obtenir en 1844. Mais quelques années plus tard, la République dominicaine redevenait une colonie espagnole, en 1861, après avoir elle-même demandé à l’Espagne sa réintégration à l’empire colonial pour se protéger des nombreuses attaques haïtiennes. Ainsi, et pour la première – et unique – fois de l’histoire récente, une colonie devenue indépendante demandait à redevenir une colonie.

La mauvaise gouvernance et la corruption à grande échelle continuèrent à appauvrir Haïti pendant les décennies qui suivirent, et retardèrent grandement le paiement des sommes dues à la France, qui s’étendit jusqu’en 1952 (il y a maintenant près de 70 ans). Toutefois, cette dette était progressivement devenue minoritaire dans la dette totale du pays, qui avait considérablement augmenté du fait de l’incompétence de ses dirigeants, et qui était majoritairement contractée auprès des États-Unis à la fin du XIX^e siècle. L’ampleur de cette dette entraîna une prise de contrôle progressive du pays de la part de ces derniers, jusqu’à ce qu’ils en fassent une colonie en 1915 (les États-Unis se sont bel et bien constitué un empire colonial, sans jamais en prononcer le nom, qui s’étendait des Caraïbes au Pacifique, en passant par l’Amérique centrale, avec de nombreux territoires comme Porto Rico et les Philippines, pris aux Espagnols en 1898). Cette occupation fut d’ailleurs précédée d’une intervention militaire en décembre 1914, pendant laquelle des forces spéciales américaines investirent la Banque nationale d’Haïti afin de prendre possession de la totalité des réserves en or du pays, immédiatement transférées aux États-Unis. Une action qualifiée alors d’acte de « piraterie internationale » par certains dirigeants haïtiens.

Après le départ des Américains en 1934, affaiblis par la grande crise économique de 1929 et à l’issue d’une occupation assez dure et rejetée par les Haïtiens, le pays subit à nouveau le joug de dictatures corrompues et responsables de milliers d’exécutions. Dans le même temps, Haïti continuait à inspirer la plus grande méfiance à la République dominicaine, qui culmina lors du terrible massacre de plus de 25 000 Haïtiens durant la première semaine d’octobre 1937. Mais une fois la dynastie des Duvalier écartée, en 1986, le pays plongea dans une grande instabilité politique dont il n’est toujours pas sorti, et continue à être gangrené par la corruption et les privilèges. Une situation qui explique notamment le bilan particulièrement lourd du tremblement de terre de janvier 2010, qui fit plus de 200 000 morts.

Un potentiel pourtant considérable

Épuisée par deux siècles de mauvaise gestion, l’ancienne « perle des Antilles » est aujourd’hui un des pays les plus pauvres au monde, avec un PIB par habitant de seulement 755 dollars début 2020, soit un niveau inférieur à celui de la majorité des pays d’Afrique subsaharienne, et comparable à ceux de la Gambie (751 dollars) ou du Rwanda (802 dollars). Haïti est également devenu un grand pays d’émigration, avec une importante

diaspora répartie dans de nombreux pays, et en particulier en Amérique du Nord, dans les Caraïbes (notamment les territoires français) et de plus en plus en Amérique du Sud. Depuis le durcissement de sa politique migratoire en 2015, la République dominicaine expulse chaque année plusieurs dizaines de milliers d'Haïtiens, dans des conditions parfois contestables.

Pourtant, Haïti jouit d'un important potentiel de développement, et qui résulte désormais en bonne partie de sa situation géographique qui le place à grande proximité des États-Unis et du marché nord-américain (le pays n'étant qu'à 930 km des côtes de la Floride). Grâce à cette proximité géographique et à la faiblesse du coût de la main-d'œuvre, largement inférieur à ceux du Mexique et de la République dominicaine, Haïti pourrait rapidement devenir un des principaux fournisseurs des États-Unis en produits manufacturés, notamment dans le cadre de la sous-traitance, dans un premier temps. Ces atouts ne sont pourtant guère exploités par le pays, qui n'a exporté en 2019 que pour 1 milliard de dollars de marchandises diverses en direction des États-Unis, contre environ 6 milliards pour la République dominicaine (dont la population est moins importante). Par ailleurs, les atouts dont bénéficie Haïti sont de nature à permettre un développement considérable du secteur touristique, qui demeure pourtant embryonnaire. À titre de comparaison, le pays n'a reçu en 2019 qu'un peu plus de 300 000 touristes au total, soit bien moins des 6,4 millions ayant visité la République dominicaine (environ 20 fois plus). Quant aux recettes liées au tourisme, celles-ci ne se sont élevées qu'à 0,5 milliard de dollars, contre 7,5 milliards pour le voisin dominicain.

De plus, le caractère francophone d'Haïti constitue lui aussi un avantage considérable pour le pays, pouvant lui donner un accès privilégié au marché québécois afin de mieux tirer profit des nombreuses opportunités qu'il présente. Et ce, notamment en matière touristique, sachant que plus de 700 000 Québécois se rendent chaque année en Floride dans le but d'y passer une partie de l'hiver, en y séjournant trois à quatre semaines en moyenne. Cet atout linguistique (que ne possèdent ni la Floride ni la République dominicaine) et des prix plus compétitifs devraient permettre à Haïti de devenir une destination phare pour ces touristes québécois fuyant l'hiver et dont l'importance est considérable compte tenu de leur nombre et de la durée moyenne du séjour, bien supérieure à la moyenne mondiale. Un grand gisement totalement inexploité...

Enfin, l'appartenance d'Haïti à l'espace francophone est également de nature à aider au renforcement des liens avec un certain nombre de pays d'Afrique francophone, dont sont originaires la plupart des Haïtiens. En 2015, le pays a d'ailleurs obtenu le statut de membre associé de l'Union africaine, après une demande qu'il avait lui-même émise et traduisant sa volonté de rapprochement avec le continent. Un renforcement éventuel et plus concret des liens entre Haïti et l'Afrique pourrait peut-être inciter les autorités haïtiennes à s'inspirer des nombreux pays africains ayant récemment fait de très importantes avancées sur la voie de la bonne gouvernance et du développement...

Ilyes Zouari, président du Centre d'études et de recherches sur le monde francophone (CERMF), membre d'ALF et du *Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF)*.

Communiqué de presse du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Conseil d'orientation de l'enseignement français à l'étranger

M. **Jean-Yves Le Drian**, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères chargé des Français de l'étranger, du Tourisme et de la Francophonie, ont réuni un conseil d'orientation interministériel de l'enseignement français à l'étranger, ce vendredi 29 janvier 2021 en visioconférence.

Prévu par le plan de développement de l'EFE adopté en octobre 2019, présidé par les ministres, le conseil d'orientation a vocation à renforcer le pilotage stratégique de l'enseignement français à l'étranger, aux côtés de tous les acteurs du réseau scolaire français à l'étranger : administrations, opérateurs de coopération éducative, organisations syndicales, associations de parents d'élèves, parlementaires, représentants de l'enseignement supérieur, secteur privé, etc.

Cette première réunion a été l'occasion de faire un point sur la situation des 540 établissements du réseau accueillant 370 000 élèves, près d'un an après le déclenchement de la crise sanitaire, et sur la mise en œuvre du plan de soutien exceptionnel apporté par l'État. Elle a permis également de présenter les grands axes du développement de l'enseignement français à l'étranger, alors que le Président de la République a fixé l'objectif de doublement des effectifs accueillis dans les écoles, à l'horizon 2030.

Les travaux du conseil ont porté sur la mise en œuvre de la continuité pédagogique grâce à la mobilisation des outils numériques, en particulier « Ma Classe à la maison » du CNED.

Les enjeux de formation des personnels enseignants, de capacités d'investissement immobilier et de gestion des ressources humaines ont également été débattus. En renforçant la coordination de la gestion des ressources humaines sur l'ensemble du réseau, les deux ministères ont rappelé le rôle essentiel de l'AEFE pour développer une approche globale et stratégique des besoins de personnels, notamment, les personnels détachés de l'Éducation nationale, près de 8 500 aujourd'hui dans le réseau. Les ministres ont rappelé l'importance de la mise en place des instituts régionaux de formation (IRF) à l'étranger.

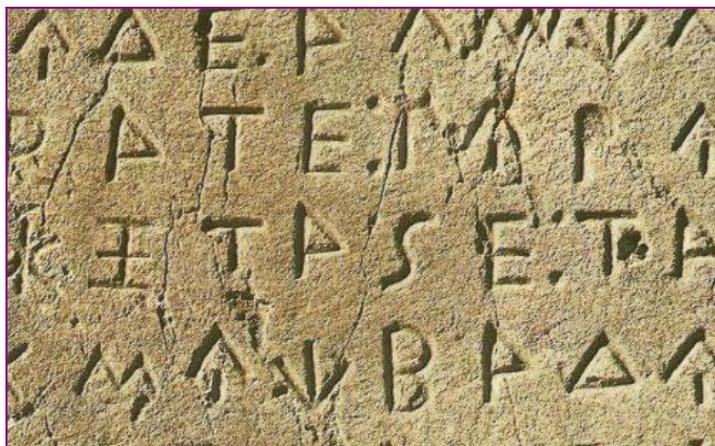
Il s'agit également de créer des vocations depuis la France. La création d'un certificat d'aptitude à l'enseignement français à l'étranger pour les diplômés de master MEEF et les professeurs français doit permettre de constituer un vivier de futurs professeurs à l'étranger. Ils sont déjà une centaine après une phase d'expérimentation lancée dans 8 académies. Des professeurs stagiaires pourront également être accueillis, dans le réseau, tout particulièrement en Europe.

Enfin, l'AEFE, opérateur de l'État en charge du développement du réseau, intégrera prochainement le consortium de l'E-INSPE, plateforme de formation en ligne afin de développer une offre de contenus et de parcours spécifiques à l'étranger et de faire bénéficier les professeurs de France des innovations développées dans le réseau. Un séminaire interministériel sera organisé en 2021 afin d'aborder cette question de la formation avec l'ensemble des partenaires.

S'agissant des questions pédagogiques, les discussions ont porté sur la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat et son internationalisation, ainsi que sur l'enseignement de la langue arabe dans les écoles, qui concerne plus de 150 000 élèves dans le réseau.

Le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger accueille près de 370 000 élèves, dont 67 % d'élèves étrangers, dans 540 établissements de 138 pays.

Unique par son ampleur et son unité, garantie par l'homologation accordée et vérifiée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, ce réseau, piloté par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), est un service fondamental pour les Français de l'étranger et un acteur essentiel de l'action extérieure de la France.



La langue, un sujet sensible en Grèce

Interrogé par *The Guardian*, un linguiste appelle à modérer l'usage des mots anglais pour éviter de fragiliser l'une des plus vieilles langues du monde.

La pandémie de Covid-19 a entraîné l'émergence de nombreux anglicismes dans la langue grecque. LePoint.fr 01/02/2021.

La pandémie de Covid-19 a aussi un impact sur l'une des plus vieilles langues du monde... Dans les colonnes du quotidien britannique *The Guardian*, un linguiste tire la sonnette d'alarme : les Grecs ont adopté trop de mots anglais. En l'espace d'un an, des termes comme « lockdown » (confinement, en français), « curfew » (couvre-feu) ou encore « click and collect » semblent déjà appartenir au langage courant dans le pays d'Europe du Sud. « Beaucoup de ces mots sont entrés dans le grec parlé et écrit. À la télévision, on entend des expressions comme "les tests rapides se font en drive-through", et presque tous les mots sont anglais. C'est comme si, tout à coup, j'entendais du créole », déplore le professeur **Georgios Babinotis**, auteur de dictionnaires et ancien ministre de l'Éducation.

L'éminent linguiste, qui regrette aussi que le gouvernement participe à la tendance en multipliant les anglicismes dans ses annonces, estime qu'une « certaine modération » doit être faite pour ne pas fragiliser la langue grecque, qui a su résister aux affres du temps. « Nous avons une langue très riche. [...] "Lockdown" (confinement) pourrait, par exemple, être parfaitement facile à traduire », soutient-il. Outre l'émergence des mots anglais liés à la pandémie, le professeur dénonce les magasins qui s'adonnent aux anglicismes pour « accroître leurs ventes ». « Au lieu d'"artopoieio" (le mot grec pour boulangerie), on voit fleurir des commerces qui se font appeler "bread factories", tandis que les barbiers sont maintenant des "hairdressers". On aura ensuite des "hairstylists".

Cela ne s'arrêtera pas. [...] Pourquoi les Grecs devraient comprendre l'anglais pour aller dans les magasins ? », s'interroge-t-il.

Toujours selon *The Guardian*, le cri d'alarme de **Georgios Babinotis** a alimenté de nombreux débats dans le pays. Comme l'explique le linguiste : « La langue a toujours été un sujet sensible pour les Grecs ». Avec l'arrivée d'Internet, beaucoup s'étaient déjà inquiétés en constatant une tendance à écrire le grec avec des caractères latins. Interrogée par le quotidien britannique, la directrice d'une librairie située dans le centre d'Athènes explique que « l'orthographe est plus facile de cette façon, car il n'y a pas à utiliser les accents requis en grec... Mais, au bout du compte, ce sera la perte de notre langue », conclut-elle.

« Destination francophonie » au Liban *OLJ* / le 4 février 2021



Pendant tout le mois de février, **Destination francophonie**, un programme présenté par Ivan Kabacoff sur TV5 Monde qui met chaque semaine en avant une initiative positive en faveur de la langue française et de la francophonie dans le monde, a proposé une série de 4 émissions consacrées à la jeunesse libanaise engagée dans des actions positives malgré le traumatisme de l'explosion du port de Beyrouth et la grave crise que traverse aujourd'hui le Liban. Une série réalisée en partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie (AUF).

Les samedi 6 et dimanche 7 février pour Destination Beyrouth (1) et les samedi 13 et dimanche 14 février pour Destination Beyrouth (2) : en deux épisodes, deux étudiantes francophones sont revenues sur le traumatisme de l'explosion du 4 août 2020 et leur volonté de poursuivre leurs études à distance dans le nouveau campus connecté de Beyrouth. Les samedi 20 et dimanche 21 février, Destination Beyrouth (3) est parti à la rencontre de deux femmes entrepreneures, qui ont lancé des services innovants malgré la crise et ont remporté le prix Femmes francophones entrepreneures (FFE) de l'AUF.

Les samedi 27 et dimanche 28 février, Destination Beyrouth (4) : des étudiant(e)s de littérature française en provenance de différentes universités libanaises se sont réunis pour choisir le Goncourt/Choix de l'Orient, un prix dont le lauréat est désigné dans la capitale libanaise et en visioconférence avec d'autres étudiants francophones de dix pays de la région du Moyen-Orient.

Brèves

<https://www.courrierinternational.com/article/vu-ditalie-le-francais-doit-devenir-la-langue-de-leurope-post-brexit>

Le français doit devenir la langue de l'Europe post-Brexit

Le Royaume-Uni parti, il est temps d'opérer une révolution à Bruxelles. Le français doit (re)prendre sa place de langue première de la diplomatie européenne et ce, au motif que la France est encore aujourd'hui l'épicentre de la vie intellectuelle du Vieux Continent, estime le quotidien conservateur italien *Il Foglio*.

Vive la patrie, vive toutes les patries, et vive l'Angleterre bien sûr : pour autant, une question s'impose : maintenant que les Anglais font bande à part, pourquoi la *lingua franca* de l'Union européenne devrait-elle rester l'anglais ? Cela ne vous semble-t-il pas absurde ?

Dans les rues de Bruxelles, après tout, on parle français (et flamand, mais je mets le flamand de côté : qui a jamais lu Gezelle ? Conscience ? Van Beers ? Qui a seulement entendu parler de ces grands noms de la littérature flamande ?). Après l'“Euro English”, place au “français d'Europe”. Étymologiquement parlant, la logique voudrait d'ailleurs que la *lingua franca* du Vieux Continent fût le français. Et l'histoire plaide également en sa faveur. Le français était la langue des élites et de la diplomatie du XVIII^e siècle, du XIX^e et du début du XX^e siècle. (...) **Camillo Langone**

Courrier des lecteurs

De Daniel Ancelet, poète, vice-président de l'Académie de la Poésie française (APF), membre d'ALF et du Haut Conseil LFF.

Mon front a trop chaud sous le casque,
C'est un vrai bâillon que ce masque :
Pour ne pas être reconnu,
Je viendrai le visage nu.

Un poète parfois peut écrire en français,
S'il n'écrit qu'en anglais, qu'il aille chez Shakespeare,
Si mon poème, amis, bien que chaud, semble frais,
C'est qu'il est humecté des pleurs de mon fou rire !

La Main...

Parmi les différentes mesures prises pour lutter contre l'épidémie du coronavirus, il est demandé de ne pas se serrer la main. Par contre, il est possible – et c'est même recommandé – de se serrer

les coudes. Il ne faut donc plus tendre la main, ne plus faire des pieds et des mains, seulement des appels du pied afin de garder les mains libres.

Si vous êtes à la tête d'une association et que vous vouliez vous retirer, impossible de passer la main ; certes, il reste la solution de vous faire sortir à coups de pied dans l'arrière-train, mais ce n'est pas très élégant et l'on peut très vite en venir aux mains. Pour les amoureux qui ont le cœur sur la main il est illusoire de le donner, ni même de le partager : les mariages vont tomber en désuétude, car plus personne ne fera une démarche pour demander la main de l'être aimé.

Autre conséquence grave pour la démocratie : désormais la politique de la main tendue est vouée à l'échec, être pris la main dans le sac sera moins grave que de donner un coup de main. Bien sûr, la main gauche doit ignorer ce que fait la main droite, mais si elle a donné de l'argent de la main à la main, il sera nécessaire de lui passer un savon. C'est dans la tribulation qu'il convient d'être fort, l'épidémie engendre un sentiment de peur ; la solution ? S'en laver les mains et prendre son courage à deux mains, surtout en mains propres. Au revoir et à 2 mains ! **Daniel Ancelet**

Quand nos radios vont-elles enfin honorer la chanson française ?

NDLR : M. Marcel Girardin, administrateur de l'association *Défense de la Langue française en Pays de Savoie*, membre de notre concertation inter-associative, nous envoie ce qu'il a adressé à plusieurs radios apparemment « bien de chez nous ».

*N'hésitez pas à l'imiter en toutes occasions, qui ne sauraient manquer ! **Albert Salon***

France-Inter, Europe 1, RTL, etc. devraient s'interroger sur leur grande responsabilité dans le fait qu'un grand nombre de leurs auditeurs, notamment parmi les plus jeunes, découvrent la chanteuse Anne Sylvestre à l'occasion de son décès et grâce aux quelques extraits de ses belles chansons qu'elles leur font écouter. Plutôt que d'avoir fait écouter sa belle voix claire et ses chansons aux textes réfléchis et enjoués à leurs auditeurs, France-Inter, Europe 1, RTL, etc. ont préféré noyer ceux-ci sous des chansons en anglais aux textes incompréhensibles, car il est encore plus difficile de comprendre un texte en anglais lorsqu'il est chanté que lorsqu'il est parlé... Quand allez-vous respecter la chanson et la culture françaises ? **Marcel Girardin**

De Lionel Cudennec, administrateur d'ALF (décembre 2020)

La crise du black friday a atteint tous les paroxysmes. L'avenue du général Leclerc voit fleurir tous les néologismes ou termes anglophobes. Cela va des "sexy days" pour la lingerie, des "winter days", des "christmas days", des "solidarity days", des "stickers", de la "french bank" au "ecologic" (désigné comme marquage), "afterwork", "happy hours", "back market". C'est justement le "back market" qui emporte la palme de la bêtise... L'affiche déclame "Libérons nous du black Friday, voilà le back market". On pensait que la "libération" était potentiellement francophone, en fait, on change de néologisme ! Le "click and collect" suivi de la "e-reservation" a fait son apparition. Inutile de traduire... Dans cet océan de négation culturelle où seraient susceptibles de "surnager" tous les moutons de Panurge de la terre, il existe une exception : les surgelés Picard créés en 1974. Lionel Cudennec les a félicités ; il a pris en photographie leurs affiches, photos qui apparaîtront sur le franglomètre, outil mis au point par Jean-Paul Cossart. Il s'est mis à leur disposition pour élaborer les affiches, publicités, et prospectus présentant les promotions Picard. Et a remis ses suggestions sur leur site. La maison Picard fait des campagnes

en français : "C'est bon la France", "En attendant Noël" (et non "waiting for christmas"). Malheureusement, c'est plutôt, l'exception qui confirme la règle. En attendant, **Lionel Cudenec** a trouvé un partenaire "francophile".

Stop à l'emploi incorrect de « digital », par **Nadia Antonin**

NDLR : Nadia Antonin est une économiste, ancien haut cadre de la Banque de France, membre de l'Académie des Sciences commerciales et de commissions ministérielles de terminologie, ainsi que de la section française du *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie*. A. S.

Avec le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC), nous avons assisté à une prolifération de termes anglo-saxons dans de nombreux secteurs. Ce phénomène constitue une menace et expose l'utilisateur francophone à des abus de langage, ainsi qu'à de nombreuses erreurs de compréhension ou d'interprétation des différents concepts utilisés.

Pour illustrer ce propos, nous allons nous pencher sur le terme anglais « digital ». Ce dernier a pris de l'ampleur et il apparaît aujourd'hui comme inévitable. Nombreux sont ceux qui traduisent cette notion par « digital » en français. Ainsi, d'aucuns parlent de « croissance digitale », de « stratégie digitale », de « transformation digitale », de « digitaliser l'activité judiciaire », etc.

De nos jours, le mot « digital » est mis à toutes les sauces. Lors de séminaires, réunions ou conférences, nombreux sont ceux qui emploient l'adjectif « digital » au lieu de « numérique » malgré la recommandation officielle. Cet anglicisme est insupportable et exaspérant ! La traduction de « digital » en anglais par « digital » en français est incorrecte. Le Petit Robert rappelle que la recommandation officielle est « numérique » et le Larousse précise que « digital » est déconseillé et vieilli. L'adjectif digital en français signifie « qui appartient aux doigts, se rapporte aux doigts ». Il est issu du latin *digitalis* « grosseur d'un doigt », lui-même dérivé de *digitus*, « doigt ». De ce concept latin a été tiré « digit » en anglais ayant deux sens : le premier est « chiffre », le second « doigt » et digital, qui signifie « numérique ». En restant dans la même famille de « digital », il faut remplacer « digitaliser » et « digitalisation » par « numériser » et « numérisation ».

Comme de nombreux secteurs, celui des moyens et systèmes de paiement est victime de l'invasion d'anglicismes notamment depuis l'apparition des moyens de paiement électroniques. Face à cette menace, un groupe de travail avait été mis en place en 1993 au sein du Comité français d'organisation et de normalisation bancaires (CFONB). Il s'était fixé comme objectif de redéfinir ces nouveaux moyens de paiement et de donner l'équivalent en français des concepts fondamentaux liés à leur utilisation et à leur sécurisation. Concernant les moyens de paiement, on a vu apparaître récemment dans certains rapports et publications officielles, le concept de « monnaie digitale de banque centrale ». Cette expression a été choisie par certains auteurs pour traduire « Digital Central Bank Currency » (DCBC). Il s'agit en l'espèce d'une monnaie émise par une banque centrale, totalement dématérialisée qui, pour la Banque de France, revêtirait deux formes : une monnaie centrale dite de « gros », utilisée exclusivement pour dénouer les transactions financières entre la banque centrale et les banques commerciales ou d'autres institutions financières, et une monnaie centrale dite de « détail » qui ne remplacerait pas les pièces et les billets, mais qui offrirait au grand public une alternative, une monnaie numérique publique, émise et garantie par l'État.

En tant qu'ardents défenseurs de la langue française, n'hésitons pas à rappeler en toutes circonstances que le mot « digital » en français est incorrect.

Urgent appel d'un Suisse romand à l'adresse de Monsieur Hubert Védrine

NDLR : **Philippe Carron**, l'auteur de cette lettre, s'adresse à l'ancien ministre qui devait accompagner le Président de la République le vendredi 8 janvier à Jarnac, sur la tombe de François Mitterrand, qui avait de fortes racines dans la terre de la France, dans sa culture, sa littérature et sa langue... **A. S.**

Monsieur le Ministre,

Je déplore à chacun de mes voyages à travers l'Hexagone ce que bon nombre d'associations de **Défense de la langue française** dénoncent à cor et à cri et dans l'indifférence générale, à savoir un arrachage de langue systématique qui s'opère à tous les niveaux de la société française, du sommet de l'État jusque dans les plus petites consciences, au profit du seul anglo-américain.

Voyageant fréquemment de long et en large dans **le pays de l'Exception culturelle et des Droits de l'Homme**, ce pays qui a tant donné de lui au monde par son génie aux multiples facettes dont il a le secret, je ne cesse de me demander comment **un tel géant culturel est tombé si bas**, laissant sa langue ainsi ravagée et ruinée par une langue prédatrice qui ne supporte rien de ce qui dépasse son glacial moule hégémonique.

M'étant laissé dire que vous rencontrerez Monsieur le Président de la République prochainement, puissiez-vous le rendre attentif à la descente aux enfers d'une langue française qui nous a tous portés... et qui ne nous a jamais abandonnés. Une langue unique dans le paysage linguistique mondial qui crie sa détresse de là où on l'a jetée comme une malpropre, et ce en dépit des dispositions **d'une loi Toubon bafouée, contournée ou vidée de son contenu**.

Puissiez-vous aussi faire prendre conscience à Monsieur Emmanuel Macron de l'omniprésence de l'anglais dans les institutions européennes, procédé inique en complète violation de la charte de 1958 modifiée, faisant du français – pourtant chez lui à Bruxelles, à Luxembourg comme à Strasbourg – une quantité plus que négligeable, sans parler des autres langues de l'Union.

Vous remerciant de l'urgente et sincère attention que vous porterez à ces quelques lignes, je vous adresse, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Philippe Carron, Collectif Langue française, Suisse romande.

« God dam » : l'anglomanie tournée en ridicule par Beaumarchais

« Voici la tirade savoureuse et caustique de Figaro, dans la pièce de Beaumarchais. Le sacré « God dam ! » (Dieu me damne !) devint en français au Moyen Âge godon, terme injurieux pour désigner les Anglais que Jehanne la bonne Lorraine querra qu'ils fussent boutés hors de France, et qu'Anglois brûlèrent à Rouen », rappelle **Alfred Gilder**, lexicographe, membre du Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF) ».

« Figaro — Diable ! C'est une belle langue que l'anglais, il en faut peu pour aller loin. Avec **God-dam** en Angleterre, on ne manque de rien nulle part. Voulez-vous tâter d'un bon poulet gras ? Entrez dans une taverne, et faites seulement ce geste au garçon. (Il tourne la broche.) **Goddam** ! On vous apporte un pied de bœuf salé sans pain. C'est admirable ! Aimez-vous à boire un coup d'excellent bourgogne ou de clair ? Rien que celui-ci. (Il débouche une bouteille.) **God-dam** ! On vous sert un pot de bière, en bel étain, la mousse aux bords. Quelle satisfaction ! Rencontrez-vous une de ces jolies personnes, qui vont trottant menu, les yeux baissés, coudes en arrière, et tortillant un peu des hanches ? Mettez mignardement tous les doigts unis sur la bouche. Ah ! **God-dam** ! Elle vous sangle un soufflet de crocheteur. Preuve qu'elle entend. Les Anglais, à la vérité, ajoutent par-ci, par-là quelques autres mots en conversant ; mais il est bien aisé de voir que **God-dam** est le fond de la langue ; et si Monseigneur n'a pas d'autre motif de me laisser en Espagne... » (Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro*, III, 5)

"Pick-up station", La Poste déraille-t-elle ?

NDLR : Suivez l'exemple de Marcel Girardin, écrivez aux services publics français en dérive globishisante ! A. S.

À Madame **Sylvie Deléglise** (Directrice Courrier-colis, La Poste Savoie Haute-Savoie)

Madame la Directrice,

Sommes-nous encore en France avec La Poste ? Voilà la question que je me suis posée lorsque j'ai découvert la mention **Pick-up station**, en gros caractères, sur une consigne de La Poste installée en salle d'accueil de la gare SNCF d'Aix-les-Bains. Voir les photographies ci-jointes. Ne comprenant pas ce que cela voulait dire, j'ai pu découvrir en m'approchant qu'il s'agissait tout simplement d'un point retrait de colis proposé par La Poste. Mais comment La Poste, service public essentiel et groupe détenu à cent pour cent par des capitaux publics (État et Caisse des Dépôts) peut-elle aussi légèrement effacer la langue française pour s'adresser en anglais à des citoyens et des consommateurs qui sont, très majoritairement des Français, chez eux EN FRANCE, et qui doivent donc être servis dans leur langue, le français ?

Je vous serais donc reconnaissant si vous pouviez proposer à votre direction, de revenir à une appellation en français comme par exemple : **retrait de colis, consigne de colis, point retrait de colis**, etc. Cela permettrait aux utilisateurs de facilement comprendre de quoi il s'agit et leur éviterait de croire qu'ils se trouvent dans une gare anglaise ou américaine, à Londres ou à Washington, par exemple... !

Vous savez certainement que **plusieurs articles** de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française **rendent obligatoire l'usage du français, langue des services publics, dans la désignation, l'offre et la présentation de produits, donc en matière d'affichage ou d'information destinée au public, et interdisent le recours à une marque constituée d'une expression en langue étrangère aux personnalités morales de droit public et à celles de droit privé assurant une mission de service public.**

Je communique cette proposition à *Défense de la langue française*, association dont je suis membre et agréée par le ministère de la Culture, ainsi qu'à d'autres associations de défense de la langue française et à la Délégation Générale à la Langue Française, service interministériel avec lequel nous sommes en contact, pour qu'elles interviennent en soutien de cette proposition.

Pour finir, je vous invite à lire la réponse écrite, **ci-jointe**, que le ministère de la Culture a donnée, le 28 janvier dernier, à Monsieur Jean-Louis Masson, sénateur, afin de lui rappeler l'obligation qui est faite aux élus, aux fonctionnaires et autres responsables de services publics ou chargés de missions de service public, de l'exemplarité dans l'emploi de la langue française, bien commun et ciment de la cohésion sociale de la France.

Vous remerciant par avance pour votre attention et espérant en votre intervention, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sincères salutations.

Parutions signalées

Douce France où est (passé) ton bon sens ? (Plon, 2020)

Sonia Mabrouk, journaliste et essayiste, de sa Tunisie natale et de sa France pleinement adoptée, renvoie à la France d'aujourd'hui la belle image qu'elle s'en est faite dans son adolescence. Formée en bilingue et biculturelle à Tunis dans un lycée à programmes français. Reconnaisante à ses maîtres, surtout à sa passionnante « prof » de français, littérature et culture humaniste.

À l'instar des grands Tunisiens de France, Claude Hagège (qui a fait ma préface d'*Une volonté française*) et Jacques Attali qui ont magnifiquement écrit sur le français et l'importance de la Francophonie, Sonia Mabrouk utilise son talent d'écriture vraie pour interpellier – avec amour et douleur à la fois – sa « douce France ». Selon elle, son adoptée semble aujourd'hui oublier ce qu'elle se doit à elle-même, et surtout perdre son simple bon sens.

Notre autrice, dans un esprit bien proche du gaullisme du Général, prêche le retour au bon sens populaire, « paysan », loin des contagions venues le plus souvent des États-Unis d'Amérique, dans les politiques de notre pays commun : en agriculture et alimentation (« veganisme »...) ; à l'égard du transhumanisme et de l'intelligence artificielle ; de la « politique arabe » ; de l'islam et de sa nécessaire refondation ; du bilinguisme et du biculturalisme.

Pour un sain souverainisme contre une mondialisation-mondialisme débridée. Pour le respect en démocratie, et la reconquête de la crédibilité de la parole publique...

Avec, dans son chapitre sur l'école, un long et superbe plaidoyer pour la Francophonie, en étonnement profond devant l'incurie – voire le mépris – d'une bonne partie de notre classe politique, tant à l'égard du français « merveilleux instrument trouvé dans les décombres du régime colonial » (Senghor), que de l'atout extraordinaire de la Francophonie mondiale, non seulement pour la France et les pays francophones, mais encore pour la civilisation, l'enrichissement mutuel des cultures, et l'humanisme.

Un bol d'air salubre ; lecture à rendre obligatoire pour tout aspirant à la conduite de la France.

Et la place de Mme **Sonia Mabrouk** est au sein de notre *Haut Conseil international pour la Langue française et la Francophonie (HCILFF)*. **Albert Salon**

Le choix de la Francophonie...



Un parcours belge et international, de Roger Dehaybe

Avant-propos d'Antoinette Spaak ; préface d'Abdou Diouf. Éditions du Cygne, Paris.

NDLR : Roger Dehaybe, Belge wallon de Liège, universitaire philologue, administrateur de grands théâtres en Belgique, haut diplomate, fut Commissaire général aux relations internationales de la *Communauté française de Belgique* (1983/97 ; donc responsable des affaires étrangères de cette Communauté devenue *Fédération Wallonie-Bruxelles*), puis Administrateur général de l'*Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF, 1998/2006, intégrée aujourd'hui dans l'Organisation internationale de la Francophonie, OIF)*. Roger Dehaybe est membre actif de la section « Belgique » du *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF) A. S.*

Chez qui, ce choix ? D'abord celui d'un homme habité par l'idée de l'humanisme francophone. D'un homme incarnant l'histoire de sa ville de Liège qui (cela tombait bien !...) fut « nouvelle Athènes » au Moyen Âge, rayonnante principauté Renaissance, révolutionnaire dès 1789, avant le rattachement du pays à la France jusqu'à Waterloo, sur le sol belge. Cet homme habité, habile et déterminé, a fait de son choix celui de toute la communauté francophone de Belgique, avec la compréhension et le consentement obtenus de la Flandre flamandophone, et du Royaume. Et certaines convergences dans l'action avec « l'autre Bruxelles ».

Pour illustrer lui-même la complexité institutionnelle de la Belgique actuelle, il nous donne dès les premières pages de son livre des documents, organigrammes, dates importantes, très parlants. Une utile, salutaire « leçon de Belgique »...

Nous suivons ensuite sa brillante ascension. Accommodant d'abord les Wallons entre eux (Région et Communauté), puis les Wallons et les Bruxellois, enfin le « Wallo-Brux » avec les institutions de la Flandre aux intérêts parallèles, sinon convergents et, parallèlement, avec le Royaume, membre théoriquement naturel des institutions de la Francophonie multilatérale, et signataire obligé parmi les 21 États du traité de Niamey, en 1970.

Si la France est souvent considérée comme une Europe réussie, nous pouvons affirmer que Roger Dehaybe a beaucoup contribué à sculpter, non certes une Belgique réussie, mais une « Belgique aigle à deux têtes », qui compte beaucoup dans la Francophonie mondiale organisée. Car notre homme a transposé cette précieuse expérience de haut diplomate à l'action au sein de l'ACCT de Niamey, puis de l'AIF, devenue OIF. Chapeau !

Comment ? Lisez son livre, haletant d'intérêt !

En tout cas, en faisant preuve de ce grand « **bon sens** », que Sonia Mabrouk reproche gentiment à la France d'avoir un peu égaré, et d'un **volontarisme** dont il déplore la perte, y compris de la part de la France, qu'il égratigne légitimement, de manière courtoisement contenue, car il l'aime bien, mais clairement perceptible dans sa recherche obstinée et efficace du « **consensus** ».

Bon sens et consensus sur la priorité à l'Éducation et à la Culture (la Conférence de Cotonou sur la Culture, et la Convention UNESCO sur la diversité culturelle d'octobre 2005 : c'est aussi lui !); à la **solidarité**, faite surtout de **coopération** pour le développement des pays du Sud, d'abord de l'Afrique (il fut appelé « Dehaybe l'Africain »), seule vraie « **plus-value** » propre à la Francophonie, alors que rien n'est définitivement acquis pour elle, voire pour le français, malgré la très optimiste projection (750 M en 2050 !...) bien trop répandue.

Priorité naturelle, indispensable, à la langue française, qui conditionne tout le reste, mais en faisant une place nécessaire dans les écoles africaines aux langues nationales, même très locales, partout où c'est possible, pour ancrer les élèves dans le contexte et les **valeurs de leurs cultures** (« aucun dialogue ne peut se faire au mépris des identités »), ce qui n'est pas incompatible – au contraire ! – avec l'ouverture offerte par le français. Francophonie populaire, pour et par les femmes, les jeunes, les Jeux de la Francophonie, les actions de terrain, avec de vrais experts qu'il faut plus entendre dans « les instances », et associer à l'exécution sur place, avec les forces vives locales, en concentrant les faibles moyens budgétaires (quelques dizaines de millions d'euros aux programmes !) sur des pays choisis, en renonçant enfin à cette plaie des institutions internationales : l'élargissement à tout-va et le saupoudrage corrélatif, inefficace.

Découlent de ce qui précède des **propositions concrètes**, de bon sens, que plusieurs fonctionnaires du ministère français de la Coopération – à la suite des « humanistes coloniaux » à la Delavignette et Lyautey – proposaient eux aussi depuis des années, à l'interne, et dans des articles et ouvrages. Correspondances...

Le ressort profond : l'humanisme, encore une fois. **L'être** d'abord, sans négliger l'avoir. Œuvrer, par la Francophonie, laboratoire de la diversité culturelle et d'un **véritable** « vivre ensemble », contre la marchandisation universelle et l'uniformisation mondiale de la pensée, tenter de s'élever à la fraternité. Merci !

Découvrez cette richesse dans ce livre « de choix » !

Puissent les décideurs s'en inspirer, en France et ailleurs !

Albert Salon, ancien ambassadeur

Le Québec à grands traits
Regard panoramique sur la civilisation québécoise, de Bernard Émont

Les éditions **L’Harmattan** viennent de publier un livre très important, dans lequel Bernard Émont, président de Paris-Québec, universitaire, directeur du *Centre d’études du Québec et de la Francophonie d’Amérique du Nord (CEQFAN)*, membre d’ALF ; ainsi que du *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF)* comme plusieurs des participants à cet ouvrage collectif, présente aux Français et au monde le Québec dans son histoire passionnante et trop négligée, de ses grands hommes et grandes femmes, mais d’abord de tout son peuple soudé à sa langue.

L’auteur et assembleur des contributions nous présente la lutte constante de ce rameau de France « race qui ne veut pas mourir », selon Louis Hémon et Félix-Antoine Savard, pour sa survie. D’abord dans une nature fort rude, parmi de « premières nations » avec lesquelles ce peuple de Canadiens français résilient, aventureux, bâtisseur et entreprenant, a dû lutter. Mais qui a réussi, par le commerce de ses coureurs des bois, « voyageurs », trappeurs, explorateurs (Jolliet, Duluth, La Vérendrye..., récits passionnants !), à établir intense métissage et vraies alliances. Jusqu’à conclure dès 1701, sous un Vaudreuil, une « grande paix », évènement historique quasi miraculeux avec les tribus plus constamment hostiles. En quasi-symbiose avec beaucoup au point d’en voir, après la conquête anglaise de 1760, participer à ses révoltes (« Patriotes », Pontiac, Louis Riel) contre le colonisateur britannique. Ensuite, sous le vainqueur des Plaines d’Abraham, l’histoire de la résistance à l’assimilation à la Lord Durham, au « speak white ». Éclairée par les contributions sur la « revanche des berceaux », la « Révolution tranquille » de 1960, la sécularisation, l’Hydro-Québec, les Caisses coopératives Desjardins ; l’enthousiasme lors du voyage du Général en 1967 « payant la dette de Louis XV » et la coopération franco-québécoise ; le tremplin opportunément saisi de la Francophonie (CONFEMEN, puis ACCT et OIF) vers la reconnaissance internationale ; la construction de la Nation, les deux referendums perdus, la reconnaissance par Ottawa d’un « État du Québec dans un Canada uni »...

Une remarquable contribution d’Ilyes Zouari porte sur la démographie francophone au Canada et ses impitoyables horloges après la chute des naissances post-révolution-tranquille et les vagues d’immigrants plus proches des anglophones. D’où les incertitudes, les fluctuations politiques entre les options : assimilation dans le monde anglo-saxon nord-américain, autonomie, indépendance-association, ou indépendance avant qu’il ne soit trop tard...

Mais, en même temps, plusieurs contributions importantes nous présentent la remarquable expansion économique, industrielle, financière, culturelle, du Québec ces dernières années. Son Nord et son Arctique, longtemps mythes, qui deviennent, dans des Plans audacieux, une époustouflante réalité, depuis l’équipement de ses nombreux lacs et fleuves, la Baie James, ses « Manic » et « La Grande », les immenses ressources minières et en terres rares de ces nord, exploitées écologiquement en associant étroitement les tribus indiennes, et les Inuits.

Avec la contribution de Félix-Antoine Michaud (même prénom que l’auteur de *Menaud, maître-draveur*), qui tient compte de tous ces facteurs pour dépasser – sans la renier – l’indépendance-sauvegarde de « la race qui ne... », pour montrer que toutes les communautés du Québec pourraient voir enfin dans l’indépendance des lendemains qui chantent **pour tous**. Un ciel qui s’éclaircit. Un moment à saisir ensemble, sereinement en évidence, sans trop tarder....

Un exemple stimulant pour une France actuellement morose. Elle aussi a sa diversité, sa résilience et ses grandes chances : grands espaces à mettre en valeur : ses régions et territoires d’outre-mer, avec ses 11,7 millions de km² de surface maritime, le deuxième du monde...

Merci à **Bernard Émont** et aux contributeurs de ces grands traits. Ils nous parlent d’une « France du Nord » résiliente. Mais aussi de nous, de la France, et du fait français dans le monde.

D’une grande espérance qui ne veut pas mourir.

Albert Salon

